

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Cellule de Planification et de Statistique

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



Plan triennal d'activités
de la
Cellule de Planification et de Statistique
du Secteur du Développement Rural
(CPS/SDR)

2008-2010

Décembre 2007

Table des matières

Liste des acronymes	page 3
Résumé exécutif	page 5
I. Introduction	page 7
II. Contexte et perspectives	page 9
III. Plan triennal d'activités de la CPS du SDR	page 11
III.1. Unité Planification et Analyse	page 11
III.2. Unité Programmation et Suivi Evaluation	page 21
III.3. Unité Statistique	page 26
III.4. Unité Informatique	page 30
III.5. Centre de Documentation et de Communication	page 33

Liste des acronymes:

APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture au Mali
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CDC	Centre de Documentation et de Communication
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CLA	Chambre Locale d'Agriculture
CMDT	Compagnie Malienne du Développement des Textiles
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DAF	Direction Administrative et Financière
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRPIA	Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
FEBEVIM	Fédération des groupements Interprofessionnels de la Filière Bétail Viande au Mali
GRM	Gouvernement de la République du Mali
IER	Institut d'Economie Rurale
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MA	Ministère de l'Agriculture
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
MENOR	Monitoring Externe National Orienté vers les Résultats
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
M Fcfa	Million de Francs Cfa
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ON	Office du Niger
OP	Organisation Paysanne

PADEPECHE	Projet d'Appui au Développement de la Pêche Continentale dans le Delta Central du Niger
PASAOP	Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
P/P	Projets/Programmes
PDCARPPE	Programme de Développement pour la Croissance Agricole, la Réduction de la Pauvreté et la Protection de l'Environnement.
PNE	Politique Nationale de l'Elevage
PTA	Plan Triennal d'Activités
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTI	Programme Triennal d'Investissement
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDDR	Schéma Directeur du Développement Rural
SDR	Secteur Développement Rural
SLPIA	Service Local des Productions et Industries Animales
UI	Unité Informatique
UPA	Unité Planification et Analyse
UPSE	Unité Programmation et Suivi Evaluation
US	Unité Statistique

Résumé exécutif

Les nouveaux textes portant création des Cellules de Planification et de Statistique ont redéfini les missions précises de ces structures appelées à jouer un rôle déterminant dans l'élaboration et le suivi des grandes orientations sectorielles. C'est dans ce contexte que la Cellule de Planification de Statistique du Secteur du Développement rural (CPS/SDR) a élaboré son premier Plan Triennal d'Activités 2008-2010 (PTA 2008-2010).

Le PTA couvre l'ensemble des activités du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Elevage et de la Pêche et du Commissariat à la Sécurité alimentaire. Issu d'une démarche participative impliquant les cadres des différentes unités, il est volontairement très ambitieux et a pour dessein de traduire toutes les missions de la CPS en objectifs, résultats attendus et activités. Afin de mieux identifier les actions à mener, la CPS a opté pour une codification de chaque élément en rapport avec l'unité en charge de sa mise en œuvre. Le PTA a également défini pour chaque activité les différents acteurs et partenaires avec lesquels la CPS/SDR devra étroitement collaborer.

Les besoins globaux de financement s'élèvent à 5 394 millions de Fcfa sur les trois années pour l'ensemble des activités devant permettre à la CPS d'assumer toutes les missions qui lui sont imparties.

Unité	2008	2009	2010	Total
<i>UPA</i>	713	818	718	2249
<i>UPSE</i>	206	223	228	657
<i>US</i>	495	868	509	1875
<i>UI</i>	91	46	46	183
<i>CDC</i>	201	116	116	433
CPS/SDR	1 706	2 071	1 617	5 397

Tableau 1 : Résumé des besoins de financement du plan triennal d'activités.

Si toutes les missions sont importantes et contribuent significativement à l'objectif global, il apparaît clairement qu'au sein de chaque unité, une mission principale concentre la majeure partie des besoins de financement.

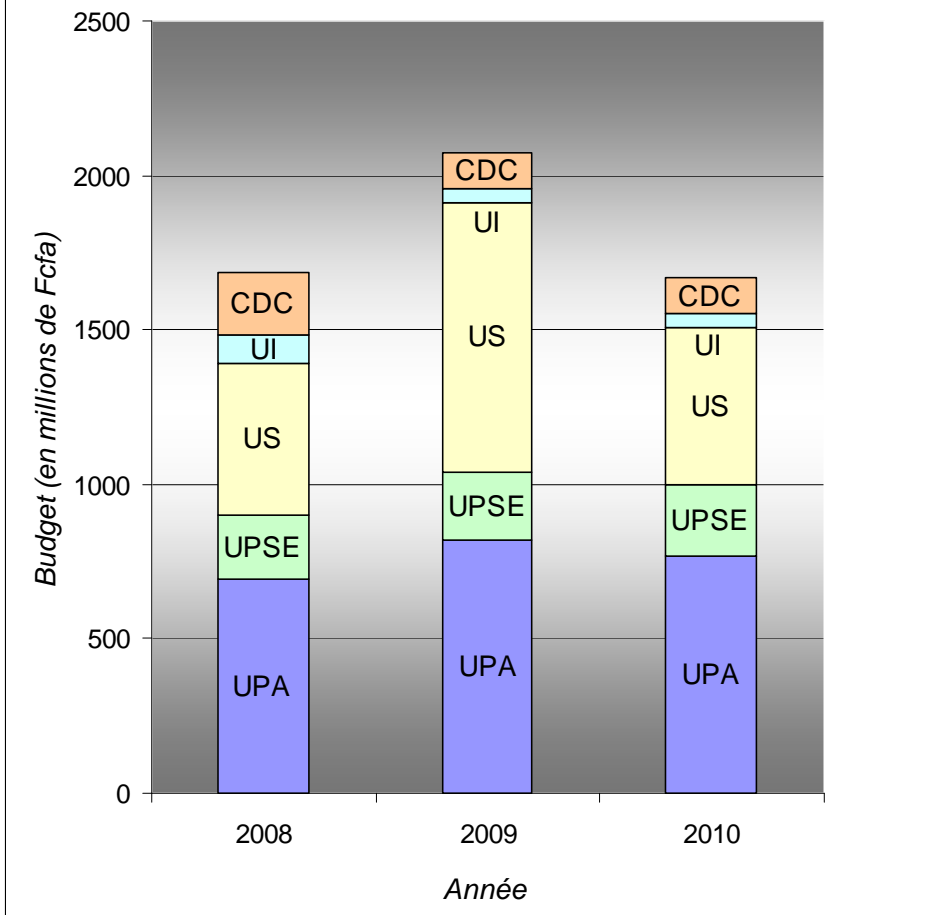
Il s'agit :

- (i)** pour l'Unité de Planification et Analyse *de coordonner et animer les travaux d'élaboration des stratégies sectorielles* (81 % des besoins de l'unité),
- (ii)** pour l'Unité de Programmation et Suivi Evaluation *d'appuyer l'identification, la préparation, le suivi et l'évaluation des projets et programmes* (69 % des besoins) ;
- (iii)** pour l'Unité Statistique *de coordonner et réaliser les études de base sectorielles* (94% des besoins de l'unité) ;
- (iv)** pour l'Unité Informatique *de gérer la base de données et veiller à la compatibilité des applications informatiques du secteur* (83% des besoins de l'unité) et
- (v)** pour le Centre de Documentation et de Communication *d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les performances et les contraintes majeures au développement du secteur* (69% des besoins du centre)

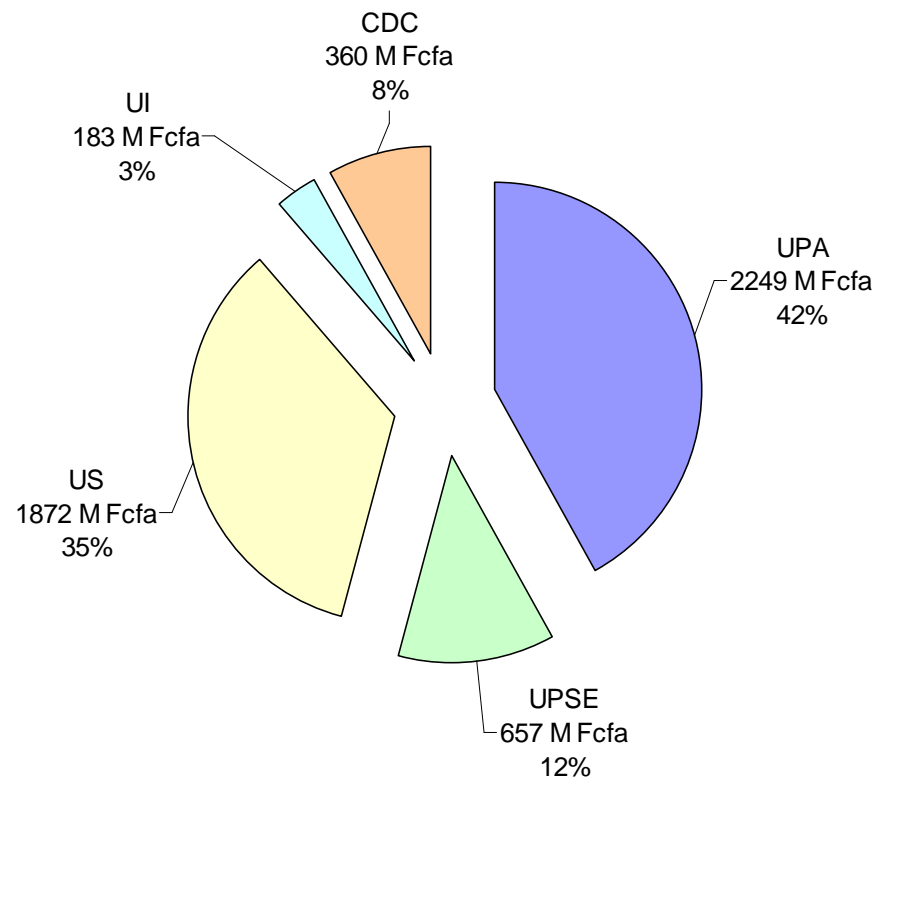
Le PTA devra se traduire en programmes technique et financier annuels définissant les indicateurs de performance permettant de suivre et d'évaluer sa mise en œuvre.

Enfin, le PTA devra faciliter la recherche de financements et de synergies nouvelles avec les Partenaires Techniques et Financiers du SDR.

Répartition des besoins de financement des activités par unité et par an.



Répartition des besoins globaux de financement du plan triennal d'activités.



Légende : UPA : Unité Planification et analyse. UPSE : Unité Programmation et Suivi Evaluation. US : Unité Statistique. UI : Unité Informatique. CDC : Centre de Documentation et de Communication.

I. Introduction

Le plan triennal d'activité de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural a pour objectif de traduire en actions concrètes et clairement identifiées les missions définies dans les textes de création des CPS.

Ces textes sont constitués de :

- la loi n° 07-020 du 27 Février 2007, portant création des Cellules de Planification et de Statistique (CPS),
- du décret n° 07-166/P-RM du 28 Mai 2007 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des CPS,
- du décret n° 07-186/P-RM du 18 Juin 2007 portant détermination du cadre organique de la CPS du SDR.

La CPS assure, **en rapport avec les services techniques concernés**, la mission de planification et d'information statistique dans les domaines couverts par le Secteur du Développement Rural. Le Secteur du développement Rural constitue donc le champ de compétence de la CPS ; il est composé des départements suivants :

- Ministère de l'Agriculture
- Ministère de l'Élevage et de la Pêche
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

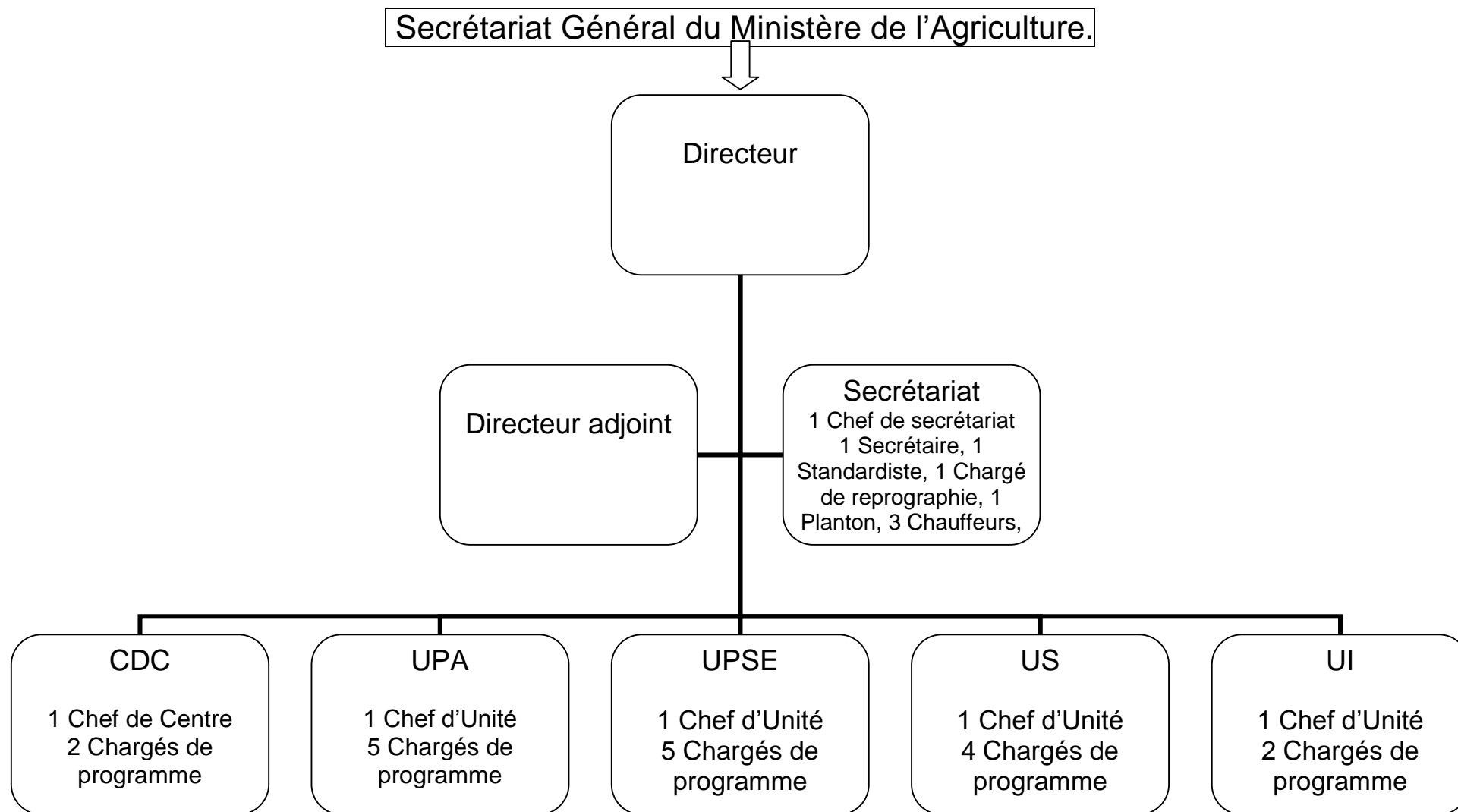
A ce titre, elle est chargée des sept (7) missions suivantes:

- i. Coordonner la préparation des plans, programmes et projets ainsi que l'analyse des politiques et stratégies.
- ii. Suivre et évaluer les plans, programmes et projets de développement sectoriels et veiller à leur cohérence intra sectorielle et spatiale.
- iii. Elaborer les prévisions et suivre l'environnement et la conjoncture.
- iv. Suivre les dossiers relatifs au financement et à la coopération technique.
- v. Coordonner en rapport avec les services chargés des ressources humaines le programme de formation en matière de planification et de statistique.
- vi. Coordonner la production d'informations statistiques et la réalisation d'études de base ainsi que la diffusion de leurs résultats.
- vii. Mettre en place et gérer la base de données du secteur.

Administrativement, elle est rattachée au Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture.

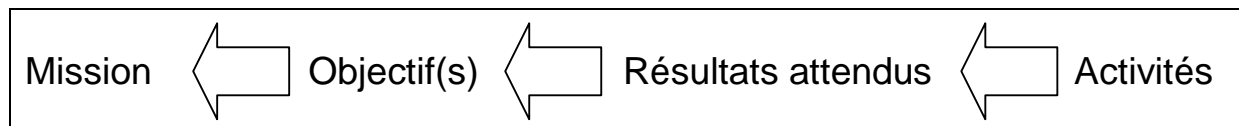
Elle est composée d'une direction, d'un secrétariat, d'un centre de documentation et de communication ainsi que de quatre unités, tel que présentée dans l'organigramme ci-après.

Organigramme de la CPS/SDR.



II. Contexte et perspectives

Le plan triennal se présente sous forme de tableaux établissant la correspondance entre les missions et les actions à mener par chaque unité. Ces actions sont décomposées, de manière à suivre des processus partant d'un certain nombre d'activités devant aboutir à l'obtention de résultats. Ces résultats doivent eux-mêmes conduire à l'atteinte des objectifs permettant d'assurer les missions spécifiques.



Le PTA de la CPS/SDR est composé de cinq parties distinctes correspondant aux cinq services de sa structure qui sont :

A. L'Unité de Planification et Analyse (Code A) qui doit assurer les sept (7) missions suivantes :

1. Contribuer sur une base participative, à l'élaboration d'une vision à long terme de développement du secteur.
2. Coordonner et animer les travaux d'élaboration des stratégies sectorielles.
3. Assurer le suivi et l'évaluation de la réalisation des orientations stratégiques et des actions de développement à long terme du secteur.
4. Définir les principaux indicateurs sectoriels.
5. Participer au suivi des réformes macro-économiques et veiller à leur prise en charge dans les politiques sectorielles.
6. Participer au suivi de l'environnement et de la conjoncture au niveau du secteur.
7. Représenter le secteur au sein des organes consultatifs de planification et de statistique au niveau national.

B. L'Unité de Programmation et Suivi Evaluation (Code B) qui doit assurer les cinq (5) missions suivantes :

1. Appuyer l'identification, la préparation, le suivi et l'évaluation des programmes/projets du secteur.
2. Participer à la préparation technique et administrative des négociations des accords et conventions de financement des programmes / projets du secteur.
3. Participer à l'étude et au traitement des requêtes relatives au financement de programmes/projets du secteur.
4. Elaborer, en rapport avec les services centraux sectoriels et de planification, les Programmes et Budgets d'Investissements Publics.
5. Elaborer un rapport annuel d'exécution des programmes/projets du secteur.

C. L'Unité Statistique (Code C) qui doit assurer les cinq (5) missions suivantes :

1. Identifier et formuler les besoins en informations statistiques et études de base du secteur.
2. Coordonner et réaliser les études de base sectorielles.
3. Collecter, centraliser et traiter les données statistiques provenant des services centraux sectoriels.
4. Contribuer à la définition des normes et outils statistiques du secteur.
5. Elaborer un annuaire statistique du secteur.

D. L'Unité Informatique (Code D) qui doit assurer les deux (2) missions suivantes :

1. Gérer la base de données et veiller à la compatibilité des applications informatiques du secteur.
2. Suivre le réseau informatique du secteur

E. Le Centre de Documentation et de Communication (Code E) qui doit assurer les trois (3) missions suivantes :

1. Collecter, traiter et diffuser la documentation et l'information relative au développement du secteur.
2. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les performances et les contraintes majeures au développement du secteur.
3. Créer et animer le réseau documentaire du secteur.

Les stratégies proposées pour la mise en œuvre de ce plan triennal très ambitieux sont les suivantes :

- Une programmation annuelle des activités à réaliser par la CPS/SDR définissant les indicateurs de performance permettant de suivre et d'évaluer sa mise en œuvre.
- Une utilisation rationnelle des ressources humaines conformément au cadre organique, qui nécessite un renforcement accru des capacités et une mise à disposition des moyens nécessaires,
- Une mobilisation effective de l'ensemble des acteurs (bénéficiaires et partenaires), pour la mise en œuvre et l'évaluation des activités.
- Une implication plus intense des structures techniques afin de leur permettre d'apporter l'appui technique nécessaire en fonction de leurs domaines de compétence.
- Une mobilisation des ressources nécessaires par les partenaires techniques et financiers, nécessitant la création d'une synergie entre l'Etat les partenaires et les collectivités.

III. Plan triennal d'activités de la CPS/SDR.

III.1. Plan triennal d'activités de l'Unité Planification et Analyses (UPA : Code A)

MISSIONS DEVOLUES PAR LE DECRET N°07-166/P-RM DU 28 MAI 2007	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	AUTRES INTERVENANTS	COUT PAR PERIODE (Millions de Fcfa)			
					2008	2009	2010	Total
A.1. Contribuer sur une base participative, à l'élaboration d'une vision à long terme de développement du secteur.	A.1.1. Contribuer à la mise en œuvre de la LOA (document stratégique présentant la vision à long terme de développement du secteur).	A.1.1.1. La vision actuelle de développement à long terme du secteur est définie et adoptée par les acteurs.	A.1.1.1.1. Faire l'état des lieux des stratégies en cours.	A.1.1.1.1.1. Ministères Structures techniques nationales et privées, société Civile, OP et PTF.	2	-	-	2
		A.1.1.2. La cohérence avec les stratégies sous-régionales est définie.	A.1.1.1.2. Actualiser les anciennes stratégies et formuler de nouvelles.	A.1.1.1.2.1. Ministères Structures techniques nationales et privées, société Civile et OP et PTF.	8	-	-	8
			A.1.1.2.1. Valider les stratégies élaborées en tenant compte des stratégies sous régionales, régionales et internationales.	A.1.1.2.1.1. Ministères Structures techniques nationales et privées, société Civile, OP et PTF	10	-	-	10
Sous total mission A.1. :					20	0	0	20
A.2. Coordonner et animer les travaux d'élaboration des stratégies sectorielles.	A.2.1. Mettre à la disposition des collectivités des outils de planification décentralisée axés sur la croissance agricole, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement.	A.2.1.1 Les PDCARPPE des 50 Communes tests sont mis en œuvre par les collectivités.	A.2.1.1.1. Consolidation des PDCARPPE des 50 communes tests des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou.	A.2.1.1.1.1. Structures nationales et régionales du SDR et du Plan, Préfets, Collectivités, CRA, CPS.	50	120	70	240
		A.2.1.2 Les comités techniques ont la capacité d'appuyer	A.2.1.2.1. Renforcement des capacités des comités	A.2.1.2.1.1. Structures nationales et régionales du SDR et	450	500	500	1450

		les collectivités dans l'élaboration de leur plan de développement.	techniques au niveau de 50 Cercles et élaboration des PD CARPPE dans 50 nouvelles communes tests (1 commune par cercle du Mali).	du Plan, Préfets, Collectivités, CRA, CPS.				
A.2.2. Elaboration de la politique nationale de l'agriculture	A.2.2.1. La politique nationale de l'agriculture est élaborée, prenant en compte le diagnostic de la situation, les éléments de stratégie, un plan d'action opérationnel et un plan de financement.	A.2.2.1.1. Elaborer et valider une situation de référence détaillée aux niveaux local et régional (méthodologie à définir).	A.2.2.1.1.1. US, structures techniques DNA, CRA&CLA, IER	-	50	-	50	
			A.2.2.1.1.1. US, structures techniques DNA, CRA&CLA, IER	-	*	-	-	
			A.2.2.1.1.1. US, structures techniques DNA, CRA&CLA, IER	-	*	-	-	
	A.2.2.1.2. Elaborer et adopter un plan d'action détaillé.	A.2.2.1.2.1. US, structures techniques DNA, CRA&CLA, IER	-	*	-	-		
A.2.3. Elaboration du Schéma de développement de l'Apiculture.	A.2.3.1. Le Schéma de développement de l'apiculture est disponible.	A.2.3.1.1. Elaborer et valider une situation de référence détaillée aux niveaux local et régional (méthodologie à définir).	A.2.3.1.1.1. US, Structures techniques DNPIA, CRA & CLA, IER, SLPIA.	25	-	-	25	
			A.2.3.1.2.1. US, Structures techniques DNPIA, CRA & CLA, IER, SLPIA.	-	*	-	-	
			A.2.3.1.3.1. US, structures techniques DNA, CRA&CLA, IER	-	*	-	-	
A.2.4. Mise en oeuvre de la politique d'enseignement	A.2.4.1. Le plan d'action et le programme	A.2.4.1.1. Approbation de la politique par le Gouvernement	A.2.4.1.1.1. Ministères et Structures techniques nationales.	*	-	-	-	

	agricole et de formation professionnelle agricole continue	d'investissement sont opérationnels.	A.2.4.1.2. Diffusion de la politique.	A.2.4.1.2.1. Ministères et Structures techniques nationales.	-	25	25	50
			A.2.4.1.3. Participation à la mise en place des organes de coordination.	A.2.4.1.3.1. Ministères, Structures techniques nationales, établissements de formation, société Civile, OP et PTF.	-	*	-	
			A.2.4.1.4. Mise en place du bureau de formation.	A.2.4.1.4.1. Ministères et Structures techniques nationales et privées, établissements de formation.	-	*	-	
Sous total mission A.2. :					525	695	595	1815
A.3. Assurer le suivi et l'évaluation de la réalisation des orientations stratégiques et des actions de développement à long terme du secteur.	A.3.1. Suivi et Evaluation du SDDR (Schéma Directeur du Secteur Développement Rural).	A.3.1.1. Un rapport d'évaluation à mi-parcours est disponible.	A.3.1.1.1. Elaboration des termes de référence.	A.3.1.1.1.1. CPS (US-UPA-UPSE)	*	-	-	-
			A.3.1.1.2. Identification des indicateurs et d'une méthodologie de leur mesure.	A.3.1.1.2.1. CPS (US-UPA-UPSE)	*	-	-	-
			A.3.1.1.3. Mise en œuvre de l'évaluation du SDDR sur terrain.	A.3.1.1.3.1. CPS, IER, APCAM et Directions techniques.	30	-	-	30
			A.3.1.1.4. Production d'un rapport provisoire et tenue d'un atelier national de validation.	A.3.1.1.4.1. Cabinets, CPS, IER, APCAM, Directions techniques, PASAOP, Offices, Plan et Finances, PTF.	15	-	-	15

	A.3.2. Suivi et Evaluation de la Politique Nationale de l'Elevage (PNE).	A.3.2.1. Un rapport d'évaluation à mi-parcours est disponible.	A.3.2.1.1. Elaboration des termes de référence.	A.3.2.1.1.1. CPS (US-UPA-UPSE).	*	-	-	-
			A.3.2.1.2. Identification des indicateurs et d'une méthodologie de leur mesure.	A.3.2.1.2.1. CPS (US-UPA-UPSE).	*	-	-	-
			A.3.2.1.3. Mise en œuvre de l'évaluation de la politique nationale de l'élevage.	A.3.2.1.3.1. CPS, IER, APCAM et Directions techniques.	-	30	-	30
			A.3.2.1.4. Production d'un rapport provisoire et d'un atelier national de validation.	A.3.2.1.4.1. Cabinets, CPS, IER, APCAM, FEBEVIM, Directions techniques, Plan et Finances, PTF.	-	15	-	15
	A.3.3. Suivi Evaluation du plan quinquennal d'aménagement pastoral.	A.3.3.1. Un rapport d'évaluation est disponible.	A.3.3.1.1. Elaboration des termes de référence.	A.3.3.1.1.1. CPS (US-UPA-UPSE).	*	-	-	-
			A.3.3.1.2. Identification des indicateurs et d'une méthodologie de leur mesure.	A.3.3.1.2.1. CPS (US-UPA-UPSE).	*	-	-	-
			A.3.3.1.3. Mise en œuvre de l'évaluation du plan quinquennal.	A.3.3.1.3.1. CPS, IER, APCAM et Directions techniques.	-	-	30	30
			A.3.3.1.4. Production d'un rapport provisoire et d'un atelier national de validation.	A.3.3.1.4.1. Cabinets, CPS, IER, APCAM, FEBEVIM, Directions techniques, Plan et Finances, PTF.	-	-	15	15

	A.3.4. Suivi Evaluation du plan quinquennal de la pêche de la pisciculture et de l'aquaculture.	A.3.4.1. Un rapport d'évaluation est disponible.	A.3.4.1.1. Elaboration des termes de référence.	A.3.4.1.1.1. CPS (US-UPA-UPSE).	*	-	-	-
			A.3.4.1.2. Identification des indicateurs et d'une méthodologie de leur mesure.	A.3.4.1.2.1. CPS (US-UPA-UPSE).	*	-	-	-
			A.3.4.1.3. Mise en œuvre de l'évaluation du plan quinquennal.	A.3.4.1.3.1. CPS, IER, APCAM et Directions techniques.	-	-	30	30
			A.3.4.1.4. Production d'un rapport provisoire et d'un atelier national de validation.	A.3.4.1.4.1. Cabinets, CPS, IER, APCAM, Directions techniques, Plan et Finances, PTF.	-	-	15	15
	A.3.5. Suivi de la stratégie nationale de Sécurité alimentaire.	A.3.5.1. La stratégie nationale de sécurité alimentaire est opérationnelle.	A.3.5.1.1. Elaboration des termes de référence.	A.3.5.1.1.1. CPS (US, UPA et UPSE).	*	-	-	-
			A.3.5.1.2. Identification des indicateurs et d'une méthodologie de leur mesure.	A.3.5.1.2.1. CPS (US, UPA et UPSE).	*	-	-	-
			A.3.5.1.3. Mise en œuvre de l'évaluation de la stratégie nationale de sécurité alimentaire.	A.3.5.1.3.1. CPS, CSA, Directions techniques nationales.	30	-	-	30
			A.3.5.1.4. Production d'un rapport provisoire et d'un atelier national de validation.	A.3.5.1.4.1. Cabinets, CPS, CSA, Directions techniques nationales, plan et finances, APCAM et PTF.	15	-	-	15

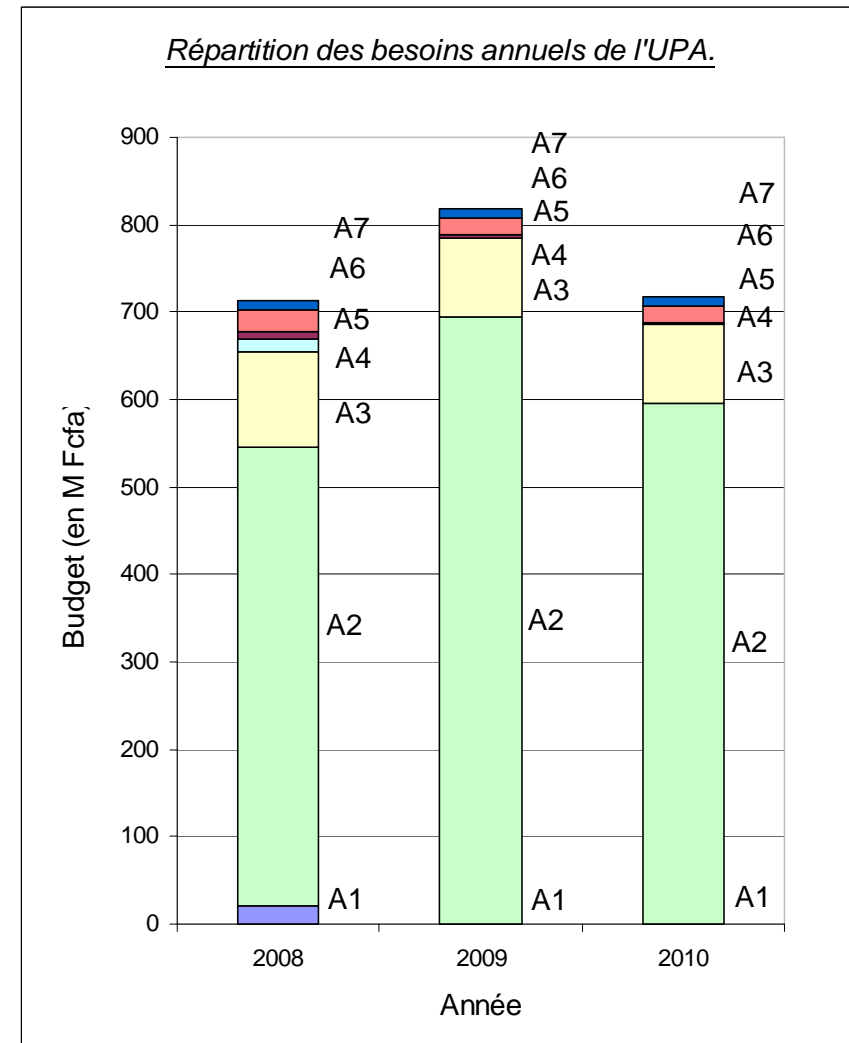
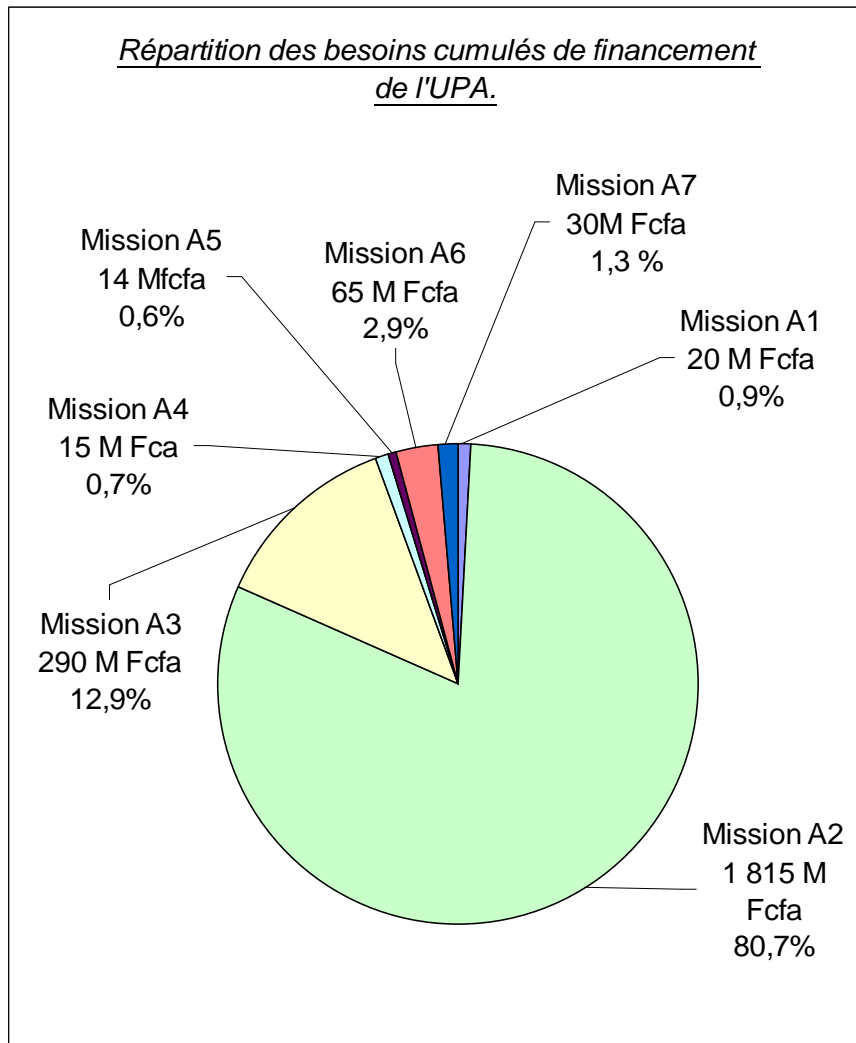
	A.3.6. Suivi évaluation de la politique d'enseignement agricole et de formation professionnelle agricole continue.	A.3.6.1. Le degré de réalisation des IOV est connu.	A.3.6.1.1. Elaboration des termes de référence.	A.3.6.1.1.1. CPS (US, UPA et UPSE).	*	-	-	-
			A.3.6.1.2. Identification des indicateurs et d'une méthodologie de leur mesure.	A.3.6.1.2.1. CPS (US, UPA et UPSE).	*	-	-	-
			A.3.6.1.3. Mise en œuvre de l'évaluation de la politique d'enseignement agricole et de formation professionnelle agricole continue.	A.3.6.1.3.1. CPS, Structures nationales et privées, établissements de formation, société civile, OP.	-	30	-	30
			A.3.6.1.4. Production d'un rapport provisoire et d'un atelier national de validation.	A.3.6.1.4.1. CPS, Cabinets SDR, Structures nationales et privées, établissements de formation, société civile, APCAM et OP.	-	15	-	15
	A.3.7. Suivi Evaluation du plan quinquennal de la Santé animale.	A.3.7.1. Un rapport d'évaluation est disponible	A.3.7.1.1. Identification des indicateurs et d'une méthodologie de leur mesure.	A.3.7.1.1.1. CPS et Structures concernées (DNSV, LCV, Vétérinaires privés).	*	-	-	-
			A.3.7.1.2. Mise en œuvre de l'évaluation du plan quinquennal.	A.3.7.1.2.1. CPS et Structures concernées (DNSV, LCV, Vétérinaires privés).	10	-	-	10
			A.3.7.1.3. Production d'un rapport provisoire et d'un atelier national	A.3.7.1.3.1. Ministères SDR, Structures techniques nationales	10	-	-	10

			de validation.	et privées, Société civile, OP et PTF.				
Sous total mission A.3. :					110	90	90	290
A.4. Définir les principaux indicateurs sectoriels.	A.4.1. Mettre à la disposition du SDR des indicateurs sectoriels harmonisés (OMD, CSCRP, CDMT, etc).	A.4.1.1. Un répertoire d'indicateurs pertinents est disponible pour le SDR.	A.4.1.1.1. Elaborer les termes de référence.	A.4.1.1.1.1. US, DNSI.	*	-	-	-
			A.4.1.1.2. Réaliser l'inventaire des indicateurs existants.	A.4.1.1.2.1. US, DNSI.	5	-	-	5
			A.4.1.1.3. Elaborer et valider un répertoire d'indicateurs pertinents.	A.4.1.1.4.1. Cabinet, CPS, DNSI, IER, Plan et Finances, PTF.	10	-	-	10
Sous total mission A.4. :					15	0	0	15
A.5. Participer au suivi des réformes macro-économiques et veiller à leur prise en charge dans les politiques sectorielles.	A.5.1. Prise en compte des réformes macro-économiques dans la mise en œuvre des politiques sectorielles.	A.5.1.1. Les réformes macro-économiques sont mieux prises en compte dans les politiques sectorielles.	A.5.1.1.1. Participer à l'élaboration de la situation économique et sociale du pays.	A.5.1.1.1.1. Finances, Plan et Investissement et PME.	5	-	-	5
			A.5.1.1.2. Participer à la définition et à la mise en œuvre des activités du CSCRP et des OMD.	A.5.1.1.2.1. UPA.	*	*	*	-
			A.5.1.1.3. Participer aux travaux du comité de modélisation.	A.5.1.1.3.1. UPA.	*	*	*	-
			A.5.1.1.4. Participer aux travaux de réflexion sur la réforme (privatisation) de la CDMT et de l'OHVN.	A.5.1.1.4.1. UPA.	*	-	-	-

			A.5.1.1.5. Participer aux travaux des réformes institutionnelles au sein du SDR.	A.5.1.1.5.1. UPA.	*	*	*	-
			A.5.1.1.6 Intégrer les réformes macro-économiques dans la reformulation des politiques sectorielles.	A.5.1.1.6.1. CPS Directions techniques, plan, finances.	3	3	3	9
Sous total mission A.5. :					8	3	3	14
A.6. Participer au suivi de l'environnement et de la conjoncture au niveau du secteur.	A.6.1. Collecter et analyser la situation conjoncturelle nationale et internationale et son incidence sur le Secteur.	A.6.1.1. Des notes périodiques d'information sur la prospective sont disponibles comme outils d'aide à la décision.	A.6.1.1.1. Concevoir des outils et mettre en place un dispositif de collecte de l'information.	A.6.1.1.1.1. UPA et US.	5	-	-	5
			A.6.1.1.2. Traiter et analyser les données et produire les informations sur la situation conjoncturelle au niveau national, sous régional et international.	A.6.1.1.2.1. US, CSA, SAP, OMA, Directions techniques SDR, DNSI, DNM, DNH.	10	10	10	30
			A.6.1.1.3. Produire les notes périodiques d'aide à la décision.	A.6.1.1.3.1. CDC.	10	10	10	30
Sous total mission A.6. :					25	20	20	65
A.7. Représenter le secteur au sein des organes consultatifs de planification et de	A.7.1. Mieux définir les missions du SDR au sein des organes consultatifs	A.7.1.1. Les missions du SDR sont clairement définies au sein des	A.7.1.1.1. Synthétiser les données du SDR pour l'élaboration de la situation économique		5	5	5	15

statistique au niveau national.		organes consultatifs.	et sociale du Mali. A.7.1.1.1. Participer aux travaux d'adoption de la situation économique et sociale du Mali.		5	5	5	15
Sous total mission A.7. :					10	10	10	30
TOTAL UPA					713	818	718	2249

N.B. : Les astérisques (*) signifient que l'activité est exécutée durant l'année correspondante sans nécessiter de financement spécifique.



A1 : Contribuer sur une base participative, à l'élaboration d'une vision à long terme de développement du secteur. **A2** : Coordonner et animer les travaux d'élaboration des stratégies sectorielles. **A3** : Assurer le suivi et l'évaluation de la réalisation des orientations stratégiques à long terme du secteur. **A4** : Définir les principaux indicateurs sectoriels. **A5** : Participer au suivi des réformes macro-économiques et veiller à leur prise en charge dans les politiques sectorielles. **A6** : Participer au suivi de l'environnement et de la conjoncture. **A7** : Représenter le secteur au sein des organes consultatifs de planification et de statistique au niveau national.

III.2. Plan triennal d'activités de l'Unité Programmation et Suivi Evaluation (UPSE : Code B)

MISSIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	AUTRES INTERVENANTS	COUT PAR PERIODE (Millions de Fcfa)			
					2008	2009	2010	Total
B.1. Appuyer l'identification, la préparation, le suivi et l'évaluation des programmes/projets du secteur.	B.1.1. Elaborer et proposer des documents d'identification de P/P au GRM et aux PTF.	B.1.1.1. Un système harmonisé d'identification et de préparation des P/P est élaboré.	B.1.1.1.1. Faire l'inventaire des méthodologies d'identification et de préparation des P/P du SDR et des projets déjà identifiés.	B.1.1.1.1.1. DN du SDR, DNP, DGDP.	1	-	-	1
			B.1.1.1.2. Concevoir et valider un système normalisé d'identification et de préparation des P/P (2 projets)	B.1.1.1.2.1 CPS, DN et DR du SDR, DNP, DGDP.	10	-	-	10
		B.1.1.2. Le système harmonisé d'identification et de préparation des P/P est opérationnel.	B.1.1.2.1. Exécuter des missions de terrain pour l'identification des P/P (10 projets/3 ans), la préparation et la rédaction des documents d'identification.	B.1.1.2.1.1. CPS, DN et DR du SDR, DNP.	12	24	24	60
		B.1.1.2.2. Créer et gérer une base de données centralisant l'ensemble des documents d'identification des P/P du SDR.	B.1.1.2.2.1. UPSE	3	1	1	5	
B.1.2. Suivre régulièrement l'ensemble des P/P.	B.1.2.1. Le système harmonisé issu du Guide de Suivi Evaluation est opérationnel à travers le monitoring des P/P (MENOR).	B.1.2.1.1. Finaliser les modalités de création du fonds commun MENOR de SE.	B.1.2.1.1.1. MA, MEP et CSA, MPAT, DNP.		*	*	*	-
			B.1.2.1.2. Etablir le calendrier annuel	B.1.2.1.2.1. DN du SDR, Offices,	*	*	*	-

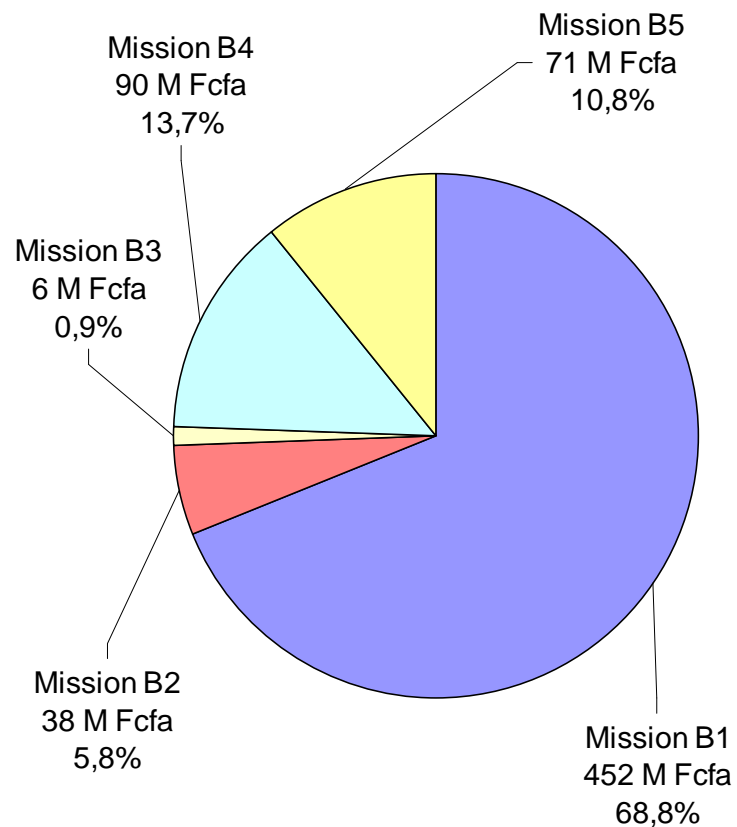
		d'exécution des missions de terrain.	P/P.					
		B.1.2.1.3. Exécuter des missions de terrain et rédaction des rapports MENOR.	B.1.2.1.3.1. DN et DR du SDR, Offices.	45	60	60	165	
		B.1.2.1.4. Publier des répertoires semestriels et annuels d'évaluation des P/P.	B.1.2.1.4.1. UPSE.	4	6	6	16	
		B.1.2.1.5. Organisation d'un atelier d'analyse des résultats obtenus.	B.1.2.1.5.1. CPS, DN du SDR, Offices, DGDP, DNDP, PTF.	2	2	2	6	
B.1.3. Evaluer l'impact des P/P.	B.1.3.1. L'appréciation de l'impact des P/P est améliorée.	B.1.3.1.1. Etablir le calendrier annuel d'évaluation d'impact.	B.1.3.1.1.1. CPS, DN du SDR.	*	*	*	-	
		B.1.3.1.2. Elaborer et faire valider les TdR pour l'évaluation d'impact des P/P retenus.	B.1.3.1.2.1. Cabinets, tutelles et P/P.	*	*	*	-	
		B.1.3.1.3. Exécuter les missions d'évaluation d'impact et diffuser les rapports.	B.1.3.1.3.1. CPS, Plan et Finances, DN et DR du SDR.	18	18	18	54	
B.1.4. Exécuter des missions ponctuelles d'évaluation et/ou d'appui des P/P du SDR.	B.1.4.1. La CPS/SDR est un partenaire privilégié des PTF en matière de SE des P/P et d'accompagnement des missions de SE internationales.	B.1.4.1.1. Evaluer les PD-CARPPE.	B.1.4.1.1.1. UPSE et US.	6	6	6	18	
		B.1.4.1.2. Exécuter la convention avec le PADEPECHE Mopti.	B.1.4.1.2.1. UPSE et US.	24	24	24	72	
		B.1.4.1.3. Evaluer les contrats plan (Offices, LCV	B.1.4.1.3.1. CPS, Plan et finances.	10	10	10	30	

			et autres).					
			B.1.4.1.4. Participer aux missions de supervision des P/P avec les PTF.	B.1.4.1.4.1. UPSE, DGDP, DNPD.	5	5	5	15
Sous total mission B1 :					140	156	156	452
B.2. Participer à la préparation technique et administrative des négociations des accords et conventions de financement des programmes/projets du secteur.	B.2.1. Jouer le rôle de partenaire technique pour la formulation des P/P du SDR.	B.2.1.1. La qualité de la formulation des P/P du secteur est améliorée.	B.2.1.1.1 Appuyer la Direction de la CPS pour communiquer aux structures concernées et aux PTF le nouveau rôle dévolu à la CPS.	B.2.1.1.1.1 UPSE et PTF.	1	-	-	1
			B.2.1.1.2. Assurer la coordination des missions de formulation des P/P du secteur.	B.2.1.1.2.1 UPSE, PTF, Départements.	3	3	3	9
	B.2.2. Jouer le rôle de partenaire privilégié dans les négociations des accords avec les PTF.	B.2.2.1 Les négociations des accords et conventions de financements des P/P prennent mieux en compte les réalités du secteur.	B.2.2.1.1. Faire l'inventaire des dossiers en cours de négociations.	B.2.2.1.1.1 UPSE, US, tutelles, P/P et DNPD.	1	*	*	1
			B.2.2.1.2 Participer activement aux missions de négociation des accords et conventions de financement des P/P.	B.2.2.1.2.1 UPSE	9	9	9	27
Sous total mission B2 :					14	12	12	38
B.3. Participer à l'étude et au traitement des requêtes relatives au financement de programmes/projets du secteur.	B.3.1. Jouer le rôle de facilitateur et d'accélérateur pour la mobilisation des décaissements.	B.3.1.1 Les délais entre la signature des accords de financement et les premiers décaissements sont raccourcis.	B.3.1.1.1. Faire l'analyse détaillée des financements intérieurs et extérieurs des P/P du SDR.	B.3.1.1.1.1 UPSE.	1	1	1	3
			B.3.1.1.2 Faire le Suivi rapproché de la mise en œuvre des conditionnalités des bailleurs.	B.3.1.1.4.1. UPSE, tutelles	1	1	1	3
Sous total mission B.3. :					2	2	2	6

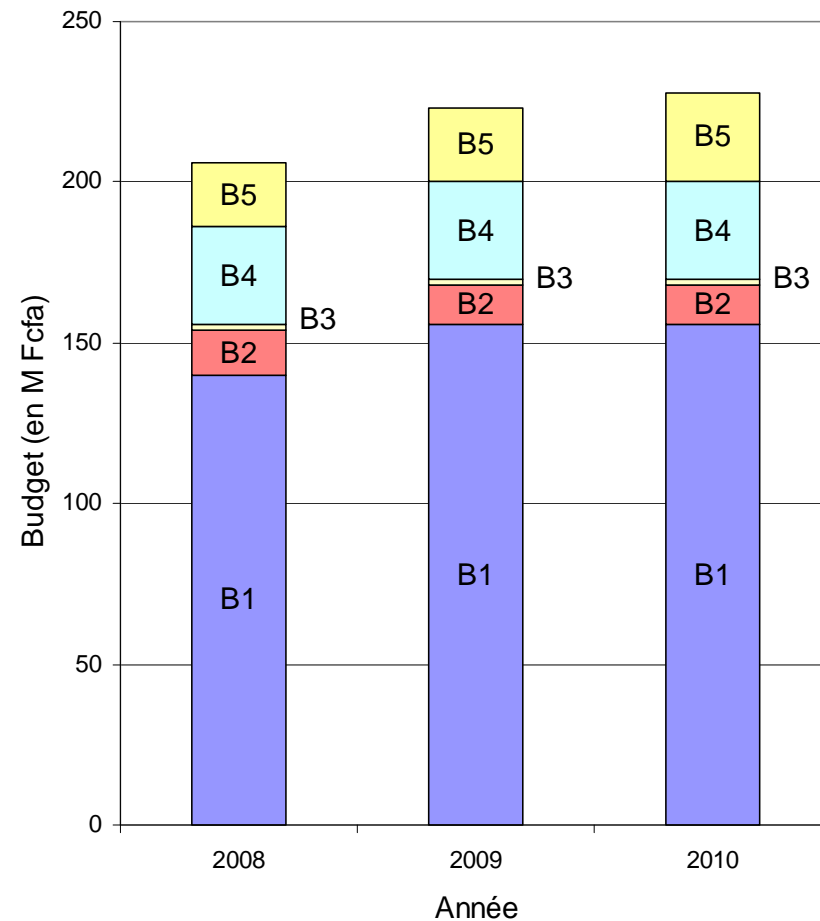
B.4. Elaborer, en rapport avec les services centraux sectoriels et de planification, les Programmes et Budgets d'Investissements Publics.	B.4.1. Contribuer à une meilleure programmation et à une meilleure prévision des dépenses à moyen terme du SDR.	B.4.1.1. Des CDMT de qualité sont actualisés.	B.4.1.1.1 Procéder à l'actualisation des CDMT.	B.4.1.1.1.1 Cadres MA, MEP et CSA, MEF.	20	20	20	60
	B.4.2. Contribuer à l'élaboration des budgets programmes annuels des Départements sur la base des CDMT.	B.4.2.1 Les documents de Budget Programme annuels sont disponibles.	B.4.2.1.1. Participer à l'organisation des ateliers d'élaboration des programmes triennaux d'Investissements Publics et du BSI. (Préparation de l'arbitrage des PTI 2008-2009-2010 et des BSI 2009-2010-2011).	B.4.2.1.1.1 Cadres MA, MEP et CSA, Plan et Finances.	10	10	10	30
Sous total mission B.4. :					30	30	30	90
B.5. Elaborer un rapport annuel d'exécution des programmes/projets du secteur.	B.5.1. Produire annuellement l'état d'exécution général de l'ensemble des P/P du SDR.	B.5.1.1. La revue annuelle des P/P du secteur est réalisée et le répertoire annuel des P/P du SDR est actualisé et diffusé.	B.5.1.1.1. Missions de collecte des données sur les réalisations des P/P du SDR.	B.5.1.1.1.1 CPS, DNP, Finances, Tutelles, Offices, P/P.	17	20	25	62
			B.5.1.1.2. Organisation des ateliers de validation des 9 ^{ème} , 10 ^{ème} et 11 ^{ème} revues des Projets et Programmes du SDR.	B.5.1.1.1.1. CPS, DAF des départements, DNP, Finances, Tutelles, Offices, P/P.	3	3	3	9
Sous total mission B.5. :					20	23	28	71
TOTAL UPSE					206	223	228	657

N.B. : Les astérisques (*) signifient que l'activité est exécutée durant l'année correspondante sans nécessiter de financement spécifique.

Répartition des besoins cumulés de financement de l'UPSE.



Répartition des besoins annuels de l'UPSE.



B1 : Appuyer l'identification, la préparation, le suivi et l'évaluation des P/P du secteur. **B2** : Participer à la préparation technique et administrative des négociations des accords et conventions de financement des P/P du secteur. **B3** : Participer à l'étude et au traitement des requêtes relatives au financement de P/P du secteur. **B4** : Elaborer, en rapport avec les services centraux sectoriels et de planification, les Programmes et Budgets d'Investissements Publics. **B5** : Elaborer un rapport annuel d'exécution des P/P du secteur.

III.3. Plan triennal d'activités de l'Unité Statistique (US : Code C)

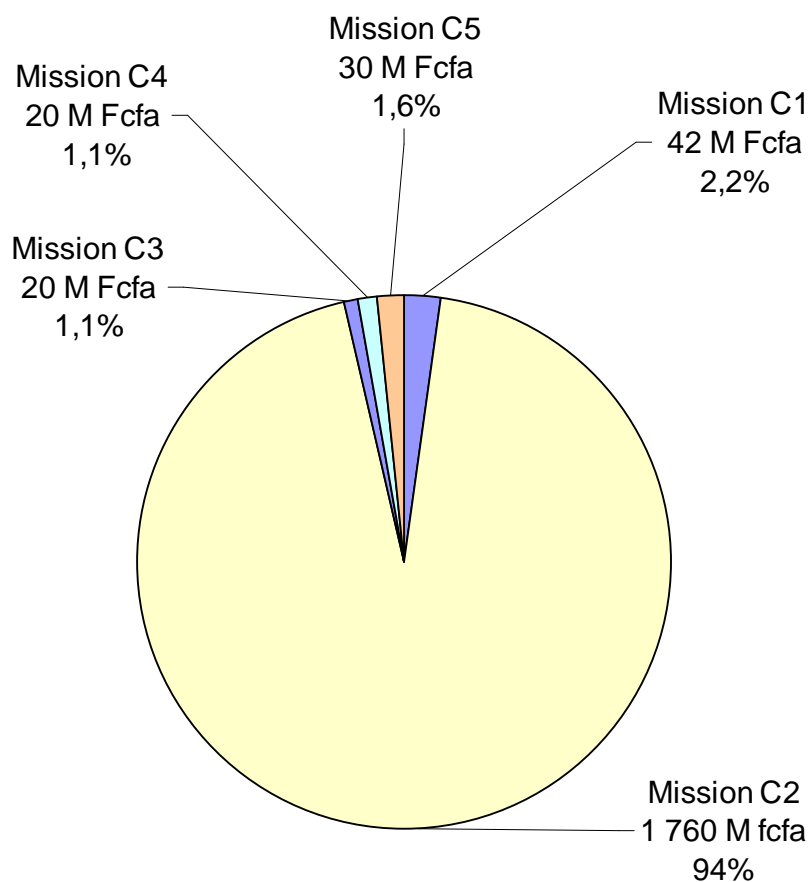
MISSIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	AUTRES INTERVENANTS	COUT PAR PERIODE (Millions de Fcfa)			
					2008	2009	2010	Total
C.1. Identifier et formuler les besoins en informations statistiques et études de base du secteur.	C.1.1 Identifier les besoins en informations statistiques.	C.1.1.1. Un répertoire des besoins en information du SDR par domaine est disponible.	C.1.1.1.1. Faire l'inventaire de tous les besoins en information statistique.	C.1.1.1.1.1. APCAM, DN du SDR, IER OFFICES, DNSI.	10	5	3	18
	C.1.2. Formuler les besoins en études de base du SDR.	C.1.2.1. Le document de synthèse sur les besoins en études de base du SDR est disponible	C.1.2.1.1 Elaborer des documents sur les études de base.	C.1.2.1.1.1. APCAM, DN du SDR, IER OFFICES, DNSI.	10	8	9	27
Sous total mission C.1. :					20	13	12	45
C.2. Coordonner et réaliser les études de base sectorielles.	C.2.1. Etablir les différentes situations de référence sectorielles.	C.2.1.1. Les études de base sont réalisées dans les domaines du maraîchage et de l'arboriculture.	C.2.1.1.1. Elaborer les documents méthodologiques des études de bases sectorielles	C.2.1.1.1.1. DN du SDR, IER, DNSI.	5	5	-	10
			C.2.1.1.2. Coordonner et réaliser l'étude de base sur la situation de référence de l'arboriculture fruitière.	C.2.1.1.2.1. DNA, DNSI, OHVN.	80	-	-	80
	C.2.2. Produire des statistiques conjoncturelles.	C.2.2.1. Les résultats d'enquêtes conjoncturelles sont disponibles tous les ans.	C.2.2.1.1. Elaborer les documents méthodologiques des enquêtes conjoncturelles.	C.2.2.1.1.1. DN du SDR, DNSI.	5	5	5	15
			C.2.2.1.2. Exécuter l'enquête agricole de conjoncture.	C.2.2.1.2.1. DNA, DNPIA, DNSI, SAP.	200	200	200	600
			C.2.2.1.3. Exécuter l'enquête horticole.	C.2.2.1.3.1. DNA, DNSI	150	-	150	300

			C.2.2.1.4. Traiter, analyser et diffuser les résultats des enquêtes conjoncturelles.	C.2.2.1.4.1. US.	*	*	*	-
C.2.3. Produire des informations spécifiques fiables sur les filières du SDR.	C.2.3.1. Les résultats des enquêtes spécifiques sont disponibles sur les productions des filières suivantes : (i) arboriculture, (ii) bétail viande, (iii) lait, (iv) volaille, (v) pêche, (vi) karité et (vii) sésame.		C.2.3.1.1. Elaborer les documents méthodologiques des enquêtes spécifiques.	C.2.3.1.1.1. DN du SDR, DNSI.	5	-	-	5
			C.2.3.1.2. Exécuter l'enquête spécifique sur l'arboriculture.	C.2.3.1.2.1. DNA, DNSI, APCAM.	-	100	-	100
			C.2.3.1.3. Exécuter l'enquête spécifique sur la filière bétail viande.	C.2.3.1.3.1. DNPIA, DNSI.	-	100	-	100
			C.2.3.1.4. Exécuter l'enquête spécifique sur la production laitière.	C.2.3.1.4.1. DNPIA, DNSI.	-	200	-	200
			C.2.3.1.5. Exécuter l'enquête spécifique sur les productions de la volaille (œufs, viande)	C.2.3.1.5.1. DNPIA, DNSI.	-	-	120	120
			C.2.3.1.6. Exécuter l'enquête spécifique sur la pêche et l'aquaculture dans le delta.	C.2.3.1.6.1. DNP, DNSI.	-	80	-	80
			C.2.3.1.7. Réaliser le Recensement du bétail ruminant endémique	C.2.3.1.7.1. DNSI, DNPIA.	-	150	-	-150
Sous total mission C.2. :					445	840	475	1 760
C.3. Collecter, centraliser et traiter les données	C.3.1. Créer une base de données sur les statistiques du secteur.	C.3.1.1. La base de données est régulièrement alimentée.	C.3.1.1.1. Valider et saisir les données provenant des services centraux.	C.3.1.1.1.1. DN du SDR,	10	5	5	20

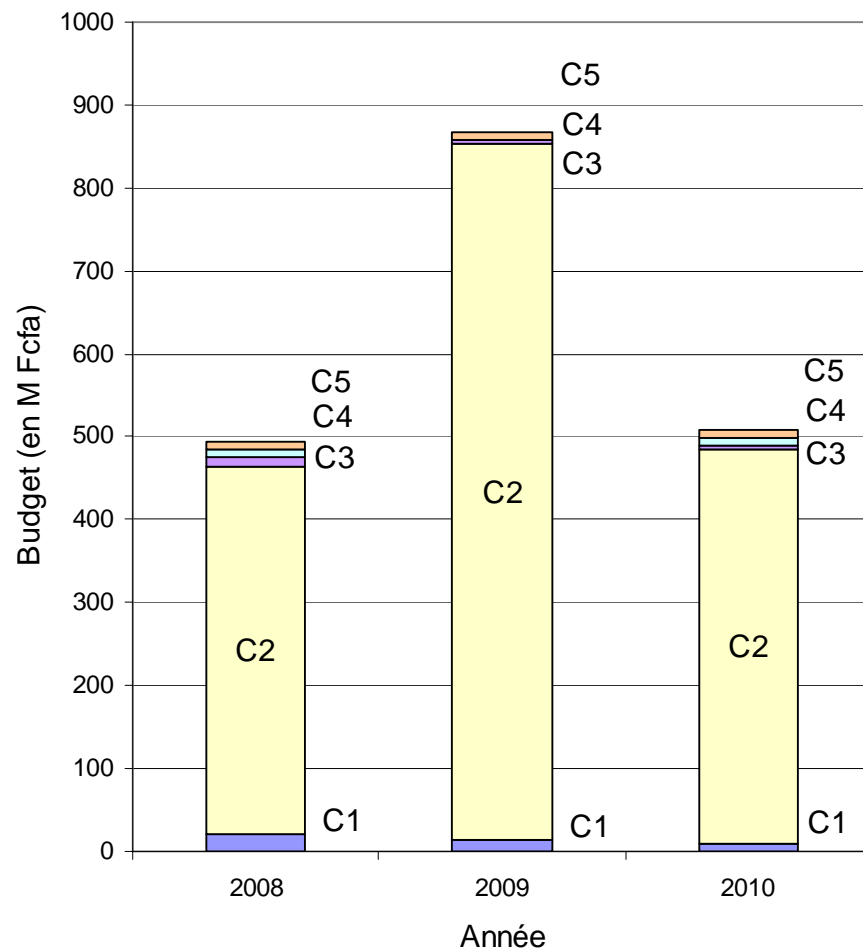
statistiques provenant des services centraux sectoriels.			C.3.1.1.2. Mettre à la disposition des utilisateurs les informations sur le secteur.	C.3.1.1.2.1. CDC et US	*	*	*	-
Sous total mission C.3. :					10	5	5	20
C.4. Contribuer à la définition des normes et outils statistiques du secteur.	C.4.1. Mettre en place des normes et outils harmonisés pour le SDR.	C.4.1.1. Les enquêtes sont réalisées sur la base des normes et outils adaptés.	C.4.1.1.1. Elaborer avec les services compétents des outils méthodologiques harmonisés.	C.4.1.1.1.1. DNSI, DN du SDR.	10	0	10	20
			C.4.1.1.2. Diffuser et vulgariser les normes et outils statistiques normalisés.	C.4.1.1.2.1. DNSI.	*	*	*	-
			C.4.1.1.3. Contribuer au respect des normes et de la qualité des données statistiques du SDR.	C.4.1.1.3.1. Cabinets du SDR, DNSI.	*	*	*	-
Sous total mission C.4. :					10	0	10	20
C.5. Elaborer un annuaire statistique du secteur.	C.5.1 Rendre disponible les informations sur le secteur rural.	C.5.1.1. Un document indicatif et chiffré sur les données du secteur est disponible.	C.5.1.1.1. Elaborer un recueil sur le secteur rural.	C.5.1.1.1.1. DN du SDR.	10	10	10	30
Sous total mission C.5. :					10	10	10	30
TOTAL US					495	868	509	1 875

N.B. : Les astérisques (*) signifient que l'activité est exécutée durant l'année correspondante sans nécessiter de financement spécifique.

Répartition des besoins cumulés de financement de l'US.



Répartition des besoins annuels de l'US.



C1 : Identifier et formuler les besoins en informations statistiques et études de base du secteur. **C2** : Coordonner et réaliser les études de base sectorielles. **C3** : Collecter, centraliser et traiter les données statistiques provenant des services centraux sectoriels. **C4** : Contribuer à la définition des normes et outils statistiques du secteur. **C5** : Elaborer un annuaire statistique du secteur.

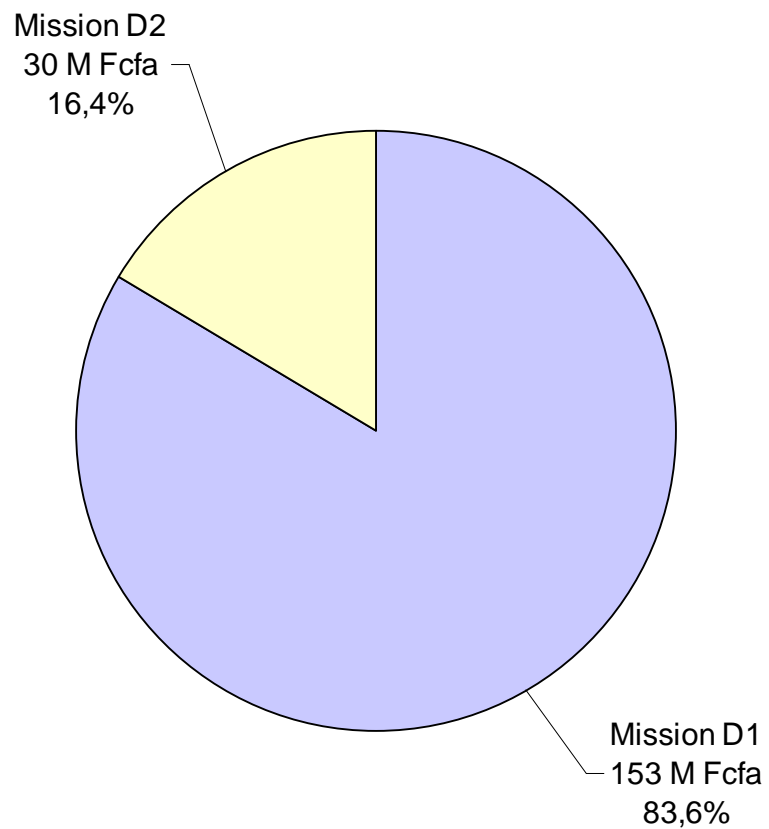
III.4. Plan triennal d'activités de l'Unité Informatique (UI : Code D)

MISSIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS	ACTIVITES	AUTRES INTERVENANTS	COUT PAR PERIODE (Millions de F cfa)			
					2008	2009	2010	Total
D.1. Gérer la base de données et veiller à la compatibilité des applications informatiques du secteur.	D.1.1. Sauvegarder les bases de données.	D.1.1.1. La base de données centrale est créée et fonctionnelle.	D.1.1.1.1. Identifier les besoins et acquérir le matériel et logiciel informatique.	D.1.1.1.1.1. UI	20	5	5	30
			D.1.1.1.2. Collecter les informations à partir des bases de données des Unités CPS et des DN du SDR.	D.1.1.1.2.1. Unités de la CPS, DN du SDR.	1	1	1	3
			D.1.1.1.3. Stocker, sécuriser et mettre régulièrement à jour les données collectées.	D.1.1.1.3.1. UI.	*	*	*	-
	D.1.2. Satisfaire les besoins en information des utilisateurs.	D.1.2.1. L'information est mise à disposition des utilisateurs.	D.1.2.1.1. Identifier les utilisateurs de la base de donnée centrale et les besoins en informations.	D.1.2.1.1.1. UI	*	*	*	-
D.1.3. Disposer d'outils informatiques et bureautique compatibles et performants	D.1.3.1. La CPS dispose d'un parc informatique et bureautique performant et des logiciels adaptés.	D.1.3.1.1. Evaluer le matériel disponible et identifier les besoins en matériel et logiciel informatique de la CPS/SDR.	D.1.3.1.1.1. CPS	D.1.3.1.1.1. CPS	*	-	-	-
			D.1.3.1.3. Acquérir du matériel informatique et bureautique et des logiciels.	D.1.3.1.3.1. Partenaires, DAF du SDR.	50	25	25	100
D.1.4. Assurer la formation continue à l'informatique et à la bureautique.	D.1.4.1. Les capacités du personnel sont renforcées.	D.1.4.1.1. Elaborer un plan de formation du personnel.	D.1.4.1.1.1. UI	D.1.4.1.1.1. UI	*	-	-	-
			D.1.4.1.2. Former et appuyer les différents utilisateurs du matériel informatique et bureautique.	D.1.4.1.2.1. UI	10	5	5	20
Sous total mission D.1. :					81	36	36	153

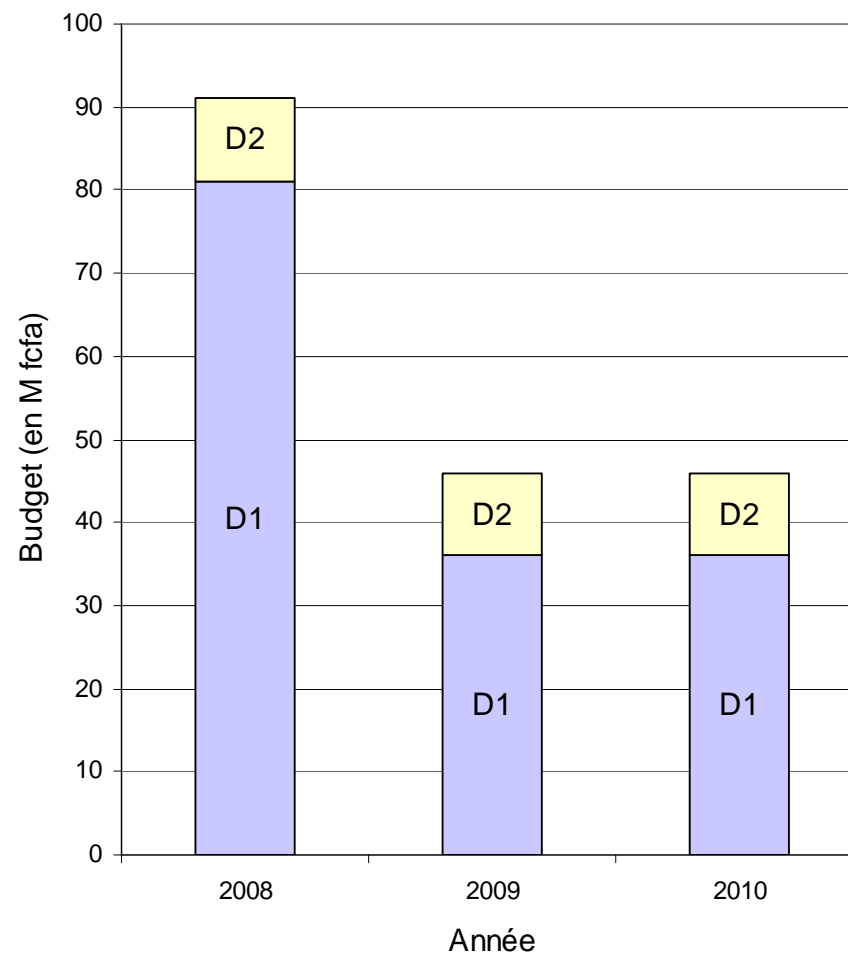
D.2. Suivre le réseau informatique du secteur.	D.2.1. Mettre à la disposition du secteur un réseau informatique performant.	D.2.1.1. Le réseau intranet et Internet est fonctionnel.	D.2.1.1.1. Assurer la Maintenance du matériel informatique et du réseau.	D.2.1.1.1.1. UI	5	5	5	15
		D.2.2.1. Le site Web est opérationnel.	D.2.2.1.1. Créer et gérer un site Web.	D.2.2.1.1.1. UI	5	5	5	15
			D.2.2.1.2. Veiller au respect du circuit de validation des informations à mettre en ligne.	D.2.2.1.2.1. UI	*	*	*	-
Sous total mission D.2. :					10	10	10	30
TOTAL UI :					91	46	46	183

N.B. : Les astérisques (*) signifient que l'activité est exécutée durant l'année correspondante sans nécessiter de financement spécifique.

Répartition des besoins cumulés de financement de l'UI.



Répartition des besoins annuels de l'UI.



D1 : Gérer la base de données et veiller à la compatibilité des applications informatiques du secteur. **D2** : Suivre le réseau informatique du secteur.

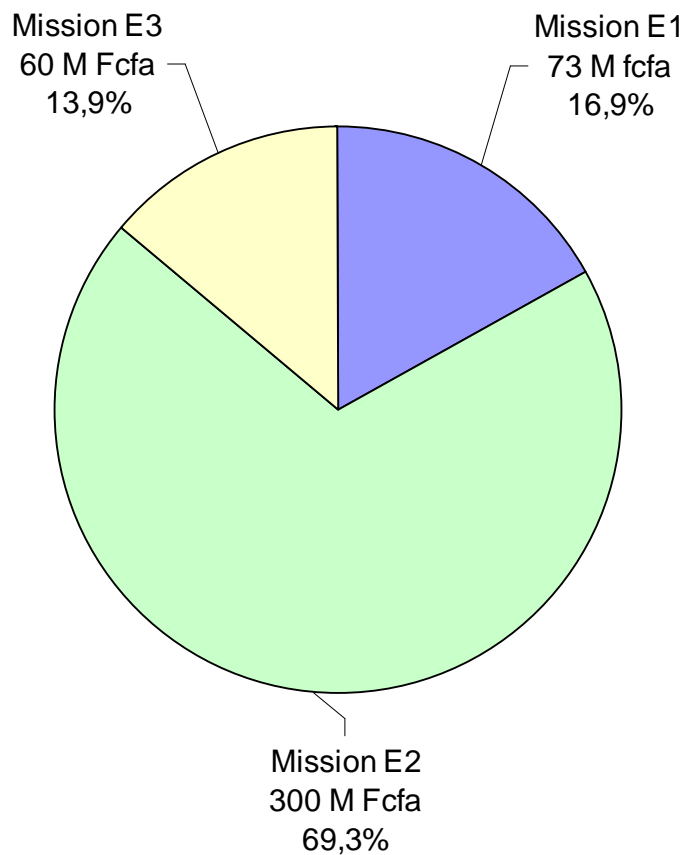
III.5. Plan triennal d'activités du Centre de Documentation et de Communication (CDC : Code E)

MISSIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS	ACTIVITES	AUTRES INTERVENANTS	COUT PAR PERIODE (Millions de F cfa)			
					2008	2009	2010	Total
E.1. Collecter, traiter et diffuser la documentation et l'information relative au développement du secteur.	E.1.1. Mettre à disposition des utilisateurs l'information documentaire.	E.1.1.1. Un centre d'information et de documentation est créé et fonctionnel.	E.1.1.1.1. Construire une salle de documentation, de lecture et d'archivage.	E.1.1.1.1. 1. CDC.	20	-	-	20
			E.1.1.1.2. Acquérir les matériels d'archivage.	E.1.1.1.2. CDC.	20	-	-	20
			E.1.1.1.3. Inventorier et archiver les documents.	E.1.1.1.3.1. CDC.	*	*	*	-
			E.1.1.1.4. Reconstituer la documentation de la CPS et collecter les documents auprès des autres directions techniques.	E.1.1.1.4. DN du SDR et CPS.	5	5	5	15
			E.1.1.1.5. Abonner le centre aux revues spécialisées.	E.1.1.1.5.1. CPS	5	5	5	15
			E.1.1.1.6. Animer la salle de documentation.	E.1.1.1.6.1. CDC	*	*	*	-
	E.1.2. Collecter et gérer la base de données documentaire du secteur.	E.1.2.1. Un répertoire des documents disponibles est régulièrement produit sous différents formats.	E.1.2.1.1. Collecter et traiter les documents.	E.1.2.1.1.1. CDC	1	1	1	3
			E.1.2.1.2. Mettre à jour régulièrement le répertoire.	E.1.2.1.2.1. CDC	*	*	*	-
			E.1.2.1.3. Satisfaire les besoins des utilisateurs.	E.1.2.1.3.1. CDC	*	*	*	-
			E.1.2.1.4. Diffuser régulièrement la liste des nouvelles acquisitions.	E.1.2.1.3.1. CDC	*	*	*	-
Sous total mission E.1. :					51	11	11	73

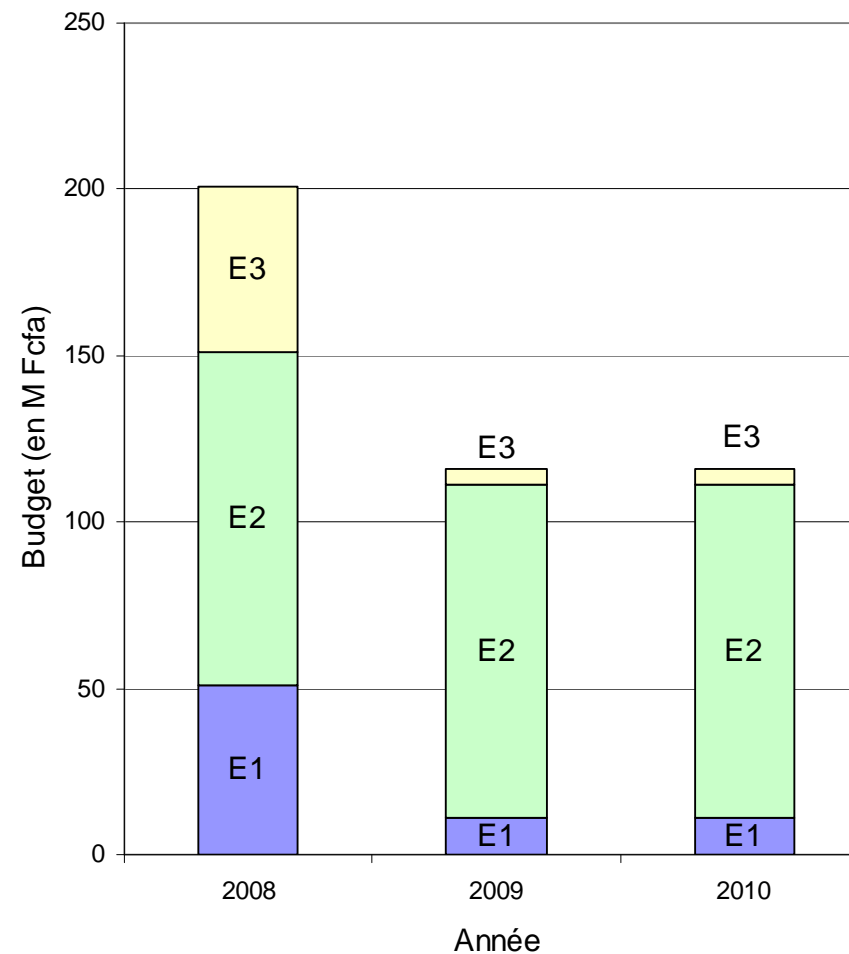
E.2. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les performances et les contraintes majeures au développement du secteur.	E.2.1. Informer le public sur les activités du SDR ;	E.2.1.1. Un document de la stratégie de communication du secteur est disponible ;	E.2.1.1.1. Mettre en place un plan de communication.	E.2.1.1.1.1. DN du SDR, P/P, Offices.	5	5	5	15
			E.2.1.1.2. Identifier les besoins de communication de chaque unité et des DN du SDR.	E.2.1.1.2.1. CPS, DN du SDR.	*	*	*	-
			E.2.1.1.3. Produire un bulletin d'information périodique.	E.2.1.1.3.1. CDC	35	35	35	105
			E.2.1.1.4. Animer des séances d'information sur les média.	E.2.1.1.4.1. CDC	60	60	60	180
Sous total mission E.2. :					100	100	100	300
E.3. Créer et animer le réseau documentaire du secteur.	E.3.1. Mettre à la disposition des acteurs du développement rural tous les éléments de documentation.	E.3.1.1. Un réseau documentaire entre la CPS/SDR et les directions techniques du SDR est opérationnel.	E.3.1.1.1. Evaluer les capacités des centres de documentation des directions techniques.	E.3.1.1.1.1. CPS et DN du SDR.	*	*	*	-
			E.3.1.1.2. Appuyer les centres de documentation des directions techniques.	E.3.1.1.2.1. CDC.	25	*	*	25
			E.3.1.1.3. Mettre en place et animer un réseau des salles de documentation du secteur.	E.3.1.1.3.1. CDC.	25	5	5	35
			Sous total mission E.3. :					50
TOTAL CDC:					201	116	116	433

N.B. : Les astérisques (*) signifient que l'activité est exécutée durant l'année correspondante sans nécessiter de financement spécifique.

Répartition des besoins cumulés de financement du CDC.



Répartition des besoins annuels du CDC.



E1 : Collecter, traiter et diffuser la documentation et l'information relative au développement du secteur. **E2** : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les performances et les contraintes majeures au développement du secteur. **E3** : Créer et animer le réseau documentaire du secteur.